nement veut faire adopter. (Ecoutez! écoutez!) C'est là ce que je proposais il y a neuf ans. Ce sera donc avec le plus grand plaisir que je donnerai mon appui à la mesure actuelle, et, je saisis cette occasion de féliciter le gouvernement d'en être venu, quoique bien tard, à la même conclusion que moi. (Ecoutez! écoutez!)

L'HON. J. S. MACDONALD—L'évêque STRACHAN et d'autres personnes ont mis cette question en avant il y a bien des

années.

M. RANKIN-Je ne veux pas ôter à ces messieurs le mérite de l'idée première, qu'ils ont pu faire connaître avant que je fusse en age de m'occuper de politique; mais, je puis me féliciter d'avoir eu la même idée sur ce point-sans la leur avoir empruntée-que des hommes distingués avaient déjà fait connaître. (Ecoutez! écoutez!) Néanmoins, le résultat prouve que l'hon, procureur-général avait raison de la trouver prématurée et qu'il connaissait alors les sentiments du pays. Je crois, cependant, que sans certaines circonstances que je ne ferai que mentionner, attendu qu'en cette occasion les commentaires seraient peut-être déplacés, je crois, dis je, que sans l'état de choses qui est survenu avant la formation de cette coalition, il se serait encore écoulé vingt années au moins avant que l'on eut cru à la praticabilité de ce projet; mais, puisque le gouvernement a eu la bonne idée de cette mesure, je ne puis que l'en féliciter. Lorsque cette coalition fut proposée, c'est-à-dire après le vote qui renversa le ministère CARTIER-MACDONALD, l'hon. président de l'exécutif, qui était alors le chef reconnu de l'opposition, me fit l'honneur de m'inviter à une réunion de ses Bien que je ne fusse pas de son adhérents. parti,—car, toujours, j'ai été conservateur dans le véritable sens de ce mot,—je marchais tout de même alors avec le parti dont il était le chef, et je pense que les membres de ce parti-là me rendront justice d'admettre que pendant mon alliance avec eux j'ai su agir de bonne foi, et que si je marchais avec eux on ne me comptait pas pour un des leurs. (Ecoutez! écoutez!) A l'assemblée de l'opposition, convoquée par l'hon. président du conseil, fut soumis le projet sur lequel nous délibérons, et, en justice pour cet hon. monsieur, je dois dire qu'il expliqua clairement et franchement les conditions qui avaient été arrêtées entre lui et l'autre partie du gouvernement. Il nous apprit tout ce qui s'était passé et demanda si nous approuvious ce qu'il avait fait et si nous appuierions le gouvernement qui allait être organisé à l'effet d'entreprendre ce projet. On a dit beaucoup de choses après ces explications, et autant que je me souviens de ce qui s'est passé, -car je ne me suis pas rafraichi la mémoire par la lecture du procès-verbal de cette réunion, -le projet obtint l'adhésion générale. Bien que parmi les assistants il s'en soit trouvé quelques uns qui n'y aient pas adhéré complètement, tous out néanmoins consenti à ce que ce gouvernement se format. (Ecoutez! écoutez!) Tous, je crois donnèrent leur consentement à cette proposition. Dans tous les cas, elle a cu de bonne foi le mien. (Ecoutez! écoutez!) Et en la lui donnant, j'entendais donner aussi à ces hon, messieurs toute latitude afin qu'ils pussent concerter le meilleur projet possible, auquel je m'engageais en même temps de donner mon appui. Mon intention ne comportait aucune duplicité. A l'instar de quelques hon. députés, mon but n'était pas de les mettre dans une fausse position et de les assaillir ensuite. (Ecoutez! écoutez!) Honnétement j'ai consenti à ce qu'ils entrassent en conférence avec les délégués des autres provinces à l'effet d'arrêter un projet d'union quelconque. (Ecoutez! écoutez!) Dans les explications données par l'hon président du conseil, il s'est bien, il vrai, trouvé quelque chose d'innacceptable pour moi, mais cette objection n'était pas de nature à exiger que je la fisse connaître dans le temps. Pour prévenir toute fausse interprétation, je vais dire maintenant quelle était cette objection. fut suggéré que dans le cas où la confédération de l'Amérique Anglaise ne réussirait pas, la fédération s'accomplirait tout de même pour le Canada seul.

L'Hon. M. BROWN—Avec une disposition à l'effet de permettre aux autres provinces d'en faire partie quand elles le vou-

draient.

Col. RANKIN—C'est vrai; mais bien que je fusse contre cette idée d'une confédération du Canada seul, je ne crus pas de mon devoir de protester contre. Je reconnaissais l'opportunité d'autoriser ces hon. messieurs à préparer le projet qu'il croirait le meilleur et le plus praticable, mais il ne s'ensuit pas que je devais adhérer au dernier projet, dans le cas de la non-réussite du premier. Je n'étais pas alors et je ne serai jamais pour une confédération des Canadas avec un gouvernement local pour chaque section: je préférerais rester comme nous sommes plutôt